CERTIFICAT DE GARANTIE DE PRODUITS BIOLOGIQUES

BRIGAUD Anne-Charlotte
LE JARDIN DE TENAPE
Du Groupe local de Uturoa

N° de CERTIFICAT : PT202510

GARANTI BIO PASIFIKA

VALABLE :	DU	JOUR	MOIS	ANNEE	AU	JOUR	MOIS	ANNEE
		22	10	2025		21	10	2026

En vertu de **l'ARRETE n°9356 CM** du **18 décembre 2012**, portant l'agrément du SPG BIO FETIA,
Ce certificat atteste que les produits de l'exploitation mentionnée ci-dessous sont conformes à la

NORME OCEANIENNE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ARRETE n° 1203 CM du 12 août 2011

Art 1er – En application de la loi du pays n°2011-1 LP susvisée, est approuvée, comme norme de référence en agriculture biologique pour la Polynésie française, la norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB) et ses procédures d'applications.

LA VALIDITE S'APPLIQUE EXCLUSIVEMENT SUR LES PRODUITS MENTIONNES CI-DESSOUS :

Transformation : Banane séché, ananas séché, cuire de papaye, fève de cacao cru, vinaigre de cacao, bissap séché

Le Président du SPG :
Yancuba AIDARA

SPG BIO FETIA N° TAHITI A08794 Tél : 87 35 49 35 BP 42884 PAPEETE
info@biofetia.pf
PIRAE, route de l'hippodrome avenue Tuterai Tane